



MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation : 31 mai 2021
Nombre de Conseillers en exercice : 15 présents : 15
Nombre de voix Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 7-3

L'an **deux mille vingt et un** et le **10 juin**, à **19h**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : **M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes, COURTOUX, SANDY, AGUILA.**

Absents excusés :

Secrétaire de séance (art L2121-15 CGCT) :
Madame Sylvie GÉRARD

Objet : Mise à jour des statuts de la communauté de communes Coeur de Garonne et extension d'une compétence « Ramassage des animaux errants sur la voie publique avec hébergement des animaux en structure privée et ramassage des animaux morts sur la voie publique »

Monsieur le Maire fait état de la délibération du 20 mai 2021 de la Communauté de Communes Coeur de Garonne votant la mise à jour et la modification de ses statuts.

Il donne lecture de cette décision et des statuts correspondants sur lesquels les conseils municipaux des communes membres doivent se prononcer en application des articles L 5211-20 et L 5211-17 du CGCT.

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la délibération de la Communauté de Communes Coeur de Garonne et les nouveaux statuts correspondants
- INDIQUE que la Commune n'a rien à transférer à la Communauté de Communes par rapport à la compétence « Ramassage des animaux errants sur la voie publique avec hébergement des animaux en structure privée et ramassage des animaux morts sur la voie publique »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **15 juin 2021**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **11 juin 2021**

Le Maire,
Christian SANS

